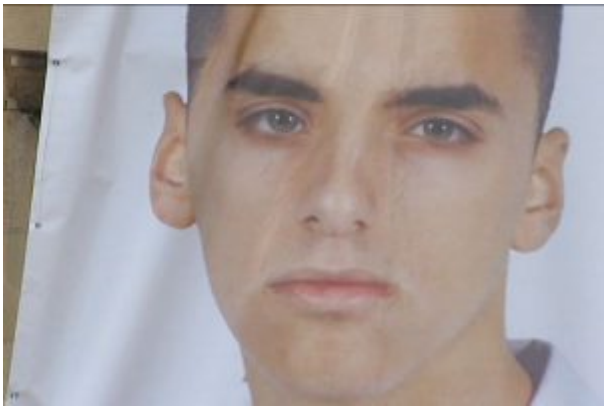
Beauvais : Muhittin Ulug condamné à 20 ans de prison pour avoir massacré Julien Videlaine de 18 coups de couteau, car il ne supportait pas qu'un Français sorte avec sa fille (MàJ)

24/09/2022 à 18h19



24/09/2022

> *Karima Brikh : «Le point qui m'a particulièrement étonné, c'est celui comme quoi on a considéré la culture et la tradition de cet homme d'origine kurde pour faire en sorte que sa peine soit de 20 ans et non de 30» dans #SoirInfo pic.twitter.com/rBTR42aBmR*
>
> *— CNEWS (@CNEWS) September 22, 2022*

22/09/2022

Muhittin Ulug a été condamné ce jeudi à vingt ans de prison pour le meurtre de Julien Videlaine, le petit ami de sa fille qu'il avait tué de 18 coups de couteau le 24 juillet 2014.

Le verdict est tombé. Muhittin Ulug, un Franco-kurde de 52 ans, a été condamné aujourd'hui à vingt ans de prison pour le meurtre de Julien Videlaine. Trente ans de prison avaient été requis.

La fille avait expliqué avoir profité d'une absence de sa famille, son père étant supposé rentrer tard, pour inviter Julien, qu'elle fréquentait depuis près de deux ans. Ses parents, d'origine kurde, désapprouvaient sa relation avec ce Français aux origines kabyles, mécanicien dans l'armée, avait-elle dit aux enquêteurs. Elle avait assuré qu'un an auparavant, ils l'avaient privée de son téléphone pour les séparer, son père la menaçant même de la tuer.

Très vite, la justice avait ouvert une information judiciaire pour meurtre. Mais le suspect avait déjà fui, via l'Allemagne, vers la Turquie. Les parents de Julien se sont battus pendant quatre ans pour obtenir son arrestation.

CNews

> *Eugénie Bastié : «On parle beaucoup de culture patriarcale un peu à toutes les sauces, là on a un vrai exemple de ce que c'est» dans #Punchline pic.twitter.com/k3Ynjdte4s*
>
> *— CNEWS (@CNEWS) September 22, 2022*

16/09/2022

L'interminable attente touche à sa fin pour les parents et la famille de Julien Videlaine, avec le procès de son meurtrier présumé, Muhittin Ulug, 53 ans, qui s'ouvre ce lundi devant la cour d'assises de l'Oise, à Beauvais. Un procès qui ne leur rendra pas leur fils de 20 ans, tué de 19 coups de couteau le 24 juillet 2014, mais d'où émergera peut-être une prise de responsabilité de la part d'un accusé qui jusqu'à présent a surtout privilégié la fuite pour éviter d'avoir à s'expliquer.

(…) Le Parisien

25/07/2022

Depuis deux ans, Julien Videlaine, 19 ans et Nuzan U., jeune femme d'origine kurde du même âge, vivaient un amour caché. Lorsque le père de celle-ci les surprend en juillet 2014, il assène 19 coups de couteau au jeune homme, puis s'enfuit en Turquie. Extradé vers la France en 2018, il sera jugé devant la cour d'assises de Beauvais en septembre prochain.

En couple depuis près de deux ans, Julien Videlaine, franco-algérien de 19 ans, et Nuzan U., d'origine kurde, s'étaient rencontrés en 2012 devant le lycée Marie-Curie à Nogent-sur-Oise. Le garçon, passionné de football, est alors en terminale et s'apprête à la rentrée prochaine, à s'engager dans l'armée comme mécanicien à la base militaire de Creil (Oise). Elle prépare un diplôme d'esthéticienne. Entre eux, l'attirance est immédiate et leur relation prend vite une tournure sérieuse.

(…) En fin d'après-midi, Julien Videlaine rejoint donc sa petite amie chez elle. Le couple décide de faire couler un bain à l'étage du pavillon. Mais alors qu'ils sont dans la

baignoire, un bruit provenant du rez-de-chaussée les alerte.

Nuzan sort de l'eau, tend l'oreille puis s'accroupit pour regarder sous la porte. Elle entrevoit alors son père sur le palier. Il lui demande de la rejoindre au rez-de-chaussée. Elle est prise de panique. Julien a laissé ses vêtements dans sa chambre, elle doit les cacher avant qu'il ne les voie. Mais alors qu'elle sort dans le couloir, Muhittin U. surgit, couteau à la main et attaque Julien. Nuzan essaie de s'interposer, elle est blessée à la main. L'homme continue de frapper frénétiquement, puis s'arrête, descend l'escalier, pose le couteau dans la cuisine et s'enfuit.

(…) Ils découvrent le jeune militaire en position assise, les genoux repliés vers son torse, la tête entre les jambes. Il est nu, couvert de sang, le corps perforé de toute part. Il a reçu 19 coups de couteau dont trois en plein cœur. Aux policiers, Nuzan décrit le meurtre de son petit ami par son père et leur explique que ce dernier était farouchement opposé à sa relation avec Julien, celui-ci n'étant pas d'origine kurde, comme elle.

(…) Mis en examen pour meurtre, Muhittin U. est renvoyé aux assises. Après un report, le procès débutera le 19 septembre prochain. Une audience très attendue par les proches de la victime qui, selon leur conseil, « *ont l'espoir fou que l'accusé ait un langage de vérité. Ils se préparent aussi au pire, à savoir que celui-ci s'entête dans sa version améliorée de la vérité* »

Marianne

24/03/2022

A l'été 2014, Julien et Nuzan sortent ensemble depuis un et

demi, ils sont très amoureux. Mais la relation n'est pas acceptée par la famille de la jeune fille de 19 ans. Un jour, les amoureux prennent un bain chez Nuzan. Il n'y a personne. Muhittin #Ulug est au travail

— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022

Elle ouvre la porte pour aller chercher les vêtements de Julien dans sa chambre. Mais son père s'était caché, il force la porte de la salle de bain, Julien tente de l'en empêcher. Muhittin #Ulug lui porte de nombreux coups de couteau dont un au milieu du front.

— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022

Aux enquêteurs, Nuzan va d'abord raconter que son père désapprouvait cette relation, qu'il avait même menacé de la tuer si elle continuait. Elle se constitue partie civile. Muhittin #Ulug lui a pris la fuite, Nuzan indique qu'il est sans doute en Turquie.

— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022

Il affirme que ce jour là, il entend des cris à l'étage, il boit les vêtements de Julien dans la chambre de Nuzan,il entre dans la salle de bain et se retrouve face à un homme nu, il pense que c'est un cambrioleur qui veut violer sa fille. Il frappe, sans intention de tuer dit-il

— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022

Bref, le jeune fille a adopté la ligne de défense de son père. Nuzan est partie civile au procès qui s'ouvre demain. Elle a une avocate. Le problème c'est que cette avocate est

> *la femme d'un des avocats de Muhittin #Ulug*
>
> *— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022*

> *Muhittin #Ulug a un autre avocat, @frankberton3*
> *qui a découvert la situation il y a quelques jours. Il a déposé une demande de renvoi. Impossible pour lui de défendre correctement son client dans ces conditions.*
>
> *— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022*

> *La question est d'autant plus délicate que la jeune fille partie civile a d'abord beaucoup chargé son père, avant de se rétracter. Son témoignage devant la cour d'assises est donc essentiel. Que son avocate soit l'épouse d'un des avocats de l'accusé (son père) brouille tout*
>
> *— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022*

> *D'après mes dernières infos, l'avocat refuse de se dessaisir malgré un avis disciplinaire de l'ordre des avocats de Paris, l'avocate aurait accepté de le faire mais explique que sa cliente ne viendra pas au procès. On le rappelle c'est LA témoin clé. À suivre demain à Beauvais*
>
> *— Noémie Schulz (@noemieschulz) March 23, 2022*

22/03/2022

Accusé d'avoir tué Julien Videlaine, jeune militaire de 20 ans en 2014, Muhittin Ulug sera jugé au tribunal de Beauvais alors qu'il avait fui en Turquie peu après le drame.

« Nous attendons ce procès depuis des années… », confie le comité de soutien à la famille de Julien Videlaine. Muhittin Ulug, **accusé d'avoir tué un jeune militaire** en 2014, avait **fui vers la Turquie** avant d'être extradé en France. Il sera jugé dans un procès qui aura lieu les 24, 25 et 28 mars au tribunal de Beauvais.

Jeudi 24 juillet 2014, Julien Videlaine, 20 ans, et sa petite amie se retrouvent au domicile de celle-ci, rue Hoche, à Nogent-sur-Oise. Au même moment, le père de la jeune fille, Muhittin Ulug, rentre chez lui. Selon le témoignage de la jeune fille, elle aurait entendu la scène depuis sa chambre, où le père aurait poignardé Julien Videlaine de **18 coups de couteau**.

(…) « Nous souhaitons des réponses et surtout une décision exemplaire de notre justice française », ajoute le comité de soutien à la famille de Julien Videlaine, à quelques jours de l'ouverture du procès.

actu.fr

04/10/2019

La grand-mère de Julien se dit « *malade* ». Elle tient à rappeler que tous les vendredis, le jeune militaire de 20 ans prenait le temps de manger avec elle. « *C'est un ange qui s'était engagé pour la France.* » Elle s'adresse à François Hollande. « *Président, je ne demande pas grand-chose, il faut que tu répondes. Tous les matins, je pleure. Tous les soirs, je pleure.* »

(…)

Courrier Picard

La victime, Julien Videlaine, mécanicien âgé de 20 ans, est mort le 24 juillet 2014 des suites de 18 coups de couteau alors qu'il se trouvait en compagnie de sa petite amie, au domicile familial de cette dernière à Nogent-sur-Oise (Nord). Le père de la petite amie, principal suspect, avait fui ensuite en Turquie, pays où il est né. Selon les dires de l'époque de parents du suspect, il aurait commis «un crime d'honneur», ne pouvant supporter l'idée d'une relation intime de sa fille aînée, sous son toit, avec le garçon de son choix. La justice française avait délivré un mandat d'arrêt international à son encontre dès l'automne 2014 et les autorités turques l'ont finalement interpellé en mai 2018, a indiqué le parquet de Senlis dans un communiqué.

(…)

Le Figaro